

Église de Notre-Dame aux Riches Claires

(RUE DES RICHES CLAIRES)

Cette église appartient à la Renaissance flamande du XVII^e siècle que nous avons définie plus haut (page 331). Œuvre de Luc Fayd'herbe, elle est intéressante par son plan primitif et ses caractères architecturaux. Elle se rapproche à certains égards de l'église du Béguinage, notamment par les pignons qui surmontent le chœur et les bras du transept.

Historique

D'abord établies près de la porte de Hal, dès 1343, les Riches Claires ou Urbanistes se transportèrent en ville en 1588, après l'incendie de leur couvent par les Calvinistes. Elles furent autorisées à occuper l'ancien couvent délaissé de Nazareth, tout près de Saint-Géry. Elles ne tardèrent pas à agrandir leur habitation et se décidèrent, au XVII^e siècle, à remplacer l'ancienne chapelle par un oratoire beaucoup plus vaste. Le 1^{er} septembre 1665, l'archevêque de Malines posa la première pierre de l'église actuelle. Luc Fayd'herbe, de Malines, en dressa les plans (1).

Endommagée lors du bombardement de 1695, elle fut restaurée immédiatement après le désastre. Cent ans plus tard, en 1796, le couvent des Riches Claires fut supprimé. L'église fut convertie en magasin militaire et le couvent vendu comme bien national, le 19 octobre 1805. A travers cette ancienne propriété conventuelle on traça la rue des Riches Claires et la rue Saint-Christophe. Quant à l'église, elle fut déclarée église paroissiale, en 1804, après la démolition de l'église Saint-Géry dont elle partagea le trésor avec l'église de Notre-Dame de Bon Secours.

En 1824, le Conseil de la Régence de la Ville décida d'agrandir l'église en y ajoutant une nef, la nef latérale gauche. En 1833, on l'agrandit à nouveau et considérablement, en construisant la nef latérale droite et en y ajoutant une travée, celle où le jubé est actuellement établi. Ces travaux furent dirigés par l'architecte Van der Straeten.

EXTÉRIEUR

L'église est petite mais régulière. De l'extérieur on peut se rendre compte de sa forme primitive. Elle se composait d'un vaisseau principal unique et d'un transept. Le chœur et les extrémités du transept se terminent en demi-cercle. La présence d'un pignon surmontant chacune de ces parties arrondies et absolument identique au pignon d'une maison privée, est curieuse (fig. 176). C'est une particularité du style italo-flamand que nous avons relevée déjà en parlant de la façade de l'église du Béguinage et que nous ne retrouverons plus dans la façade de l'ancienne église des Augustins, l'église actuelle de la Trinité.

(1) Né à Malines le 19 janvier 1617 et décédé en cette ville le 31 décembre 1697. En 1658, Luc Fayd'herbe, désireux de quitter Malines et de s'établir à Bruxelles, demanda la gratuité de la bourgeoisie; il fit valoir ses nombreux travaux et une attestation de P.-P. Rubens. Les échevins de Bruxelles accueillirent favorablement la requête, à condition toutefois d'exécuter une statue valant cent patacons au moins. Fayd'herbe ne donna pas suite, semble-t-il, à son projet.

Derrière le chœur, vers la rue de la Petite-Ile, se trouve un bas-relief représentant des Anges en adoration devant le Saint Sacrement. Il est compris dans un cadre intéressant du XVII^e siècle.

De l'extérieur également on remarque les fenêtres de forme ovale qui éclairent la nef principale.

La tourelle, de forme bulbeuse, est élégante. On la voit fort bien, ainsi que l'ensemble de la construction, de l'entrée de la rue de la Grande Ile, du coin opposé à l'église, ou bien du boulevard même.

INTÉRIEUR

L'intérieur affecte la forme d'une croix latine dont la partie supérieure et les bras sont arrondis, si bien que le plan ressemble à un trèfle. La grande nef est ancienne (1665). Les nefs latérales sont des agrandissements de 1824 et de 1833. On peut regretter qu'on ne les ait pas mises davantage en harmonie avec la nef principale.

Les travées de la grande nef sont séparées les unes des autres par des pilastres ioniques, dont la peinture imitant le marbre donne tout

au moins l'illusion de la richesse. Au-dessus des arcatures règne une large architrave faite de marbre noir et rouge. Elle est rehaussée de têtes d'anges ailées, retenant une draperie.

Le chœur est semi-circulaire, flanqué à droite et à gauche d'une abside peu profonde, dans laquelle se trouvent les autels latéraux. Le transept se termine également en demi-cercle. Au carré

du transept s'élève une coupole divisée en huit sections. Des anges largement traités et d'un bel effet pictural en occupent les quatre angles.

Ce qui frappe l'attention, ce sont les arcs doubleaux à bossages des voûtes, vigoureusement tracés, ainsi que les pilastres du chœur, également avec bossages, qui donnent au style ce caractère robuste qui en est la marque distinctive. Les voûtes, comme celles du Béguinage, sont sillonnées de nervures qui rappellent les nervures prismatiques du

style gothique. Elles vont s'appuyer sur une console, tandis que les arcs doubleaux reposent directement sur l'architrave.

Le mobilier, quoique d'un intérêt secondaire, plaît cependant dans son ensemble et s'harmonise avec le style de l'édifice. Au-dessus de l'autel, un cartel dans lequel on a placé une statue en pierre, *l'Immaculée Conception*, qui n'est pas sans mérite. A droite et à gauche se trouvent deux statues, en bois peint, dont l'auteur est inconnu, *Saint Pierre* et *Saint Paul* (XVIII^e siècle). Aux trumeaux séparant le chœur des autels latéraux, également deux statues en bois, peintes en blanc, *Saint Donat* et *Sainte Gertrude*, de la même époque.

Notre-Dame des Sept Douleurs

A gauche, l'autel de *Notre-Dame des Sept Douleurs*. Le devant de l'autel se compose d'un beau bas-relief en marbre blanc, représentant

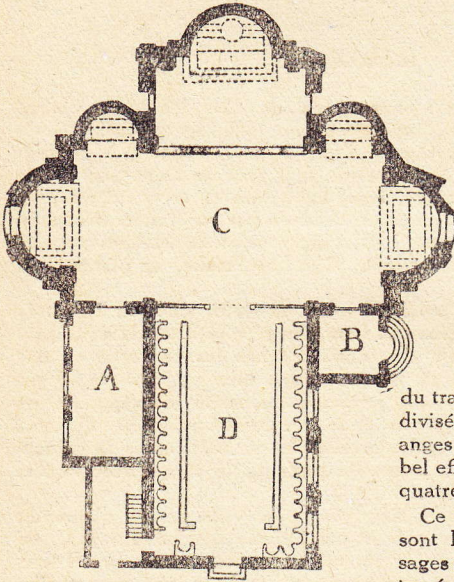


Fig. 174. Plan primitif de l'église des Riches Claires, par Luc Fayd'herbe (1665).

A. Tribune. — B. Entrée du public.
— C. Partie réservée au public. —
D. Partie réservée aux religieuses.

une *Pietà*, accostée de deux anges éplorés, d'un modelé très fin. Cette partie, qui est ancienne, provenant sans doute de l'ancien autel de Notre-Dame des Sept Douleurs à l'église Saint-Géry, a été encadrée dans une partie moderne, également en marbre blanc. L'arrangement supérieur est une juxtaposition fantaisiste d'éléments disparates.

Dans le fond, au centre d'une gloire, se trouve la statue de Notre-Dame des Sept Douleurs. Elle est entourée d'un immense chapelet dont les médaillons, rappelant les douleurs de la Vierge, sont soutenus par des angelots. La statue est richement habillée, et au jour de la solennité qui lui est consacrée (troisième dimanche de septembre), elle est revêtue d'atours plus riches encore, notamment d'un magnifique voile en dentelle de Bruxelles et d'un manteau de velours bleu, rehaussé de superbes broderies Louis XIV et de médaillons représentant les scènes de la douleur de la Vierge. Ces vêtements cachent malheureusement la statue en bois de chêne qui est des plus intéressantes. La Vierge est assise, la main droite repliée sur le cœur; sur le bras gauche, elle tient l'enfant Jésus qui des deux mains garde un livre. L'ordonnance générale rappelle encore les statues gothiques mais la figure est déjà Renaissance. Les plis de la robe sont plutôt cassés et anguleux comme dans les œuvres du XV^e-XVI^e siècle. Le siège sur lequel la Vierge est assise est à la fois gothique et Renaissance. Sur ce siège, on trouve d'un côté les armoiries peintes de Henri Van Cutsem, de l'autre celles de sa femme Anne Moriaens, et la date 1585. Cette date est mémorable. C'est celle de la restauration de la Confrérie de Notre-Dame des Sept Douleurs, après la capitulation de Bruxelles et le rétablissement solennel du culte catholique. La statue a été exécutée, vraisemblablement en 1585, par un maître resté fidèle aux traditions locales. Par son allure générale elle rappelle l'époque de Bernard Van Orley, et il n'est pas impossible que l'artiste imagier ait connu le grand peintre.

La Confrérie de Notre-Dame des Sept Douleurs fut instituée par Philippe le Beau, à l'église de Saint-Géry, en 1494 et reconnue par le pape l'année suivante.

A partir de 1499, elle prend une grande extension, grâce aux efforts des rhétoriciens de la Fleur de Lis, qui organisent des représentations théâtrales et composent des vers. Philippe le Beau et sa Cour se firent inscrire dans le *Livre d'or*, qui fut commencé en cette année-là même; la noblesse et le patriciat suivirent (1). A la fin de l'année 1499, il y avait 6,085 inscriptions. En 1507, la

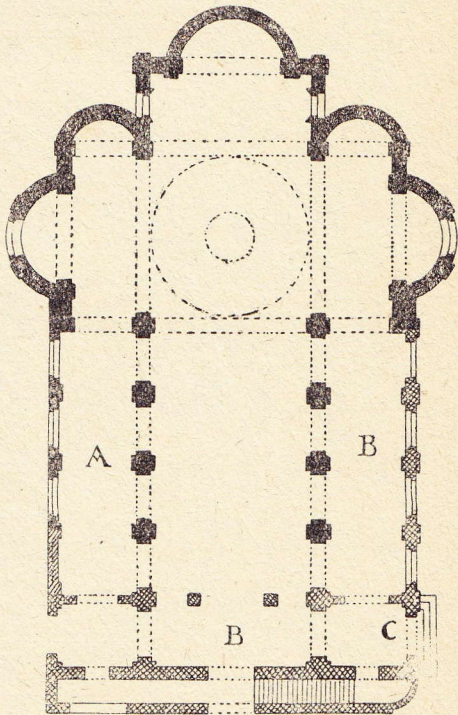


Fig. 175. — Plan modifié de l'église des Riches Claires.

A. Tribune transformée en bas-côté (1824). — B. Bas-côté droit et agrandissement (1833). — C. Nouvelle entrée du public.

(1) Ce *Livre d'or* est conservé aux Archives de la Ville. Il est richement illustré d'armoiries et compte plus de vingt mille noms.

Fleur de Lis opéra sa fusion avec la Violette sous le titre de *Mariacransken van de Zeven Ween* ou *Mariacrans minnellyck accoord*. A partir de ce jour, cette chambre de rhétorique s'identifia de plus en plus étroitement avec la confrérie religieuse de Notre-Dame des Sept Douleurs dont elle orna la chapelle. Les troubles religieux et la propagande des réformés eurent une répercussion fâcheuse sur la prospérité de la confrérie, comme sur toutes celles, d'ailleurs, qui avaient pour but le culte des saints. A partir de 1555, plus personne ne se fit plus recevoir, et le silence des inscriptions prouve que la confrérie avait suspendu sa dévotion. Cette situation dura jusqu'en 1585, date de l'abolition du gouvernement calviniste à Bruxelles et de la reddition de la ville à Philippe II. En ce moment le culte catholique fut solennellement rétabli, et comme conséquence de ce rétablissement, la Confrérie de Notre-Dame des Sept Douleurs reprit, elle aussi, ses dévotions interrompues. C'est à cette restauration que fait allusion la date peinte en chiffres d'or sur le siège de la Vierge, et c'est à cette occasion sans doute qu'une nouvelle statue aura été commandée.

A quel imagier? Nous l'ignorons, mais en tout cas, comme nous le disions tantôt, à un imagier resté fidèle à des traditions d'atelier bruxellois de la première moitié du XVI^e siècle.

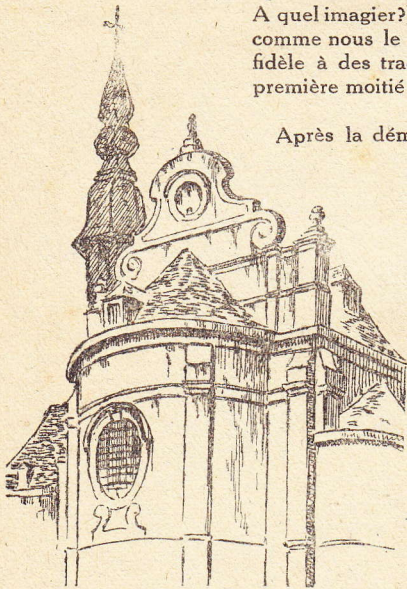


Fig. 176. — Vue du transept avec gable à volutes (1665).

Après la démolition de l'église Saint-Géry, on partagea le trésor entre les églises des Riches Claires et Bon Secours, élevées toutes deux au rang d'églises paroissiales. Le mobilier de la Confrérie de Notre-Dame des Sept Douleurs et quelques autres objets furent attribués aux Riches Claires. Un beau calice, resté indivis, est utilisé alternativement par les deux églises pendant trois ans.

A droite, l'autel de Saint-Géry, dont la statue a beaucoup de mérite. Les vêtements sont bien drapés et la pose, un peu théâtrale, répond au style des œuvres sculpturales du XVII^e-XVIII^e siècle. Cet autel provient également de l'ancienne église de Saint-Géry, démolie en 1799. On est heureux de retrouver ici ces souvenirs de la toute première

église qui fut élevée sur le sol de Bruxelles, au X^e siècle, dans l'île Saint-Géry, à côté du *castrum* des ducs de Lotharingie, là où s'élève aujourd'hui le marché couvert de la place Saint-Géry.

Au-dessus de l'autel, beau Christ en argent, du XVII^e-XVIII^e siècle, provenant de la Confrérie de Notre-Dame des Sept Douleurs. Sur deux petits cartouches on lit *Maria Crans* et *Minnellyck accoord*. Le *Mariacrans* ou Guirlande de Marie était une chambre de rhétorique placée sous la protection de Notre-Dame des Sept Douleurs. Sur un troisième petit cartouche on voit Saint Michel, patron de la ville.

Dans la rotonde du bras droit du transept, deux tableaux, l'un représentant *l'Instruction de la Vierge par sa mère Sainte Anne*, l'autre *Sainte Marie-Madeleine en méditation*. Le premier de ces tableaux est une œuvre du XVII^e siècle, intéressante par l'ordonnance du groupe, bien que certains personnages paraissent conventionnels.

Dans le fond de la nef on aperçoit une immense toile de Corneille Cels (1778-1859), *Jésus recevant le calice d'amertume de la main d'un ange*, que chacun appréciera suivant ses goûts.

Dans l'église se trouvent cinq confessionnaux, exécutés vers 1700 environ. Le plus intéressant se trouve dans la nef latérale gauche. Il

est décoré des armoiries du donateur. Des statues de Saint Pierre et de Saint Paul en ornent la partie centrale; sur les gaines, des guirlandes de fleurs; tout en haut. Saint Bernard représenté à mi-corps tenant un missel et une crosse. Deux vases achèvent la décoration du meuble. Le confessionnal voisin est plus simple et d'exécution moins soignée. Les figures, *la Foi* et *la Pénitence*, sont figées et conventionnelles. Dans cette même nef deux tableaux anciens, *Saint Sébastien* et *le Lavement des pieds*, d'un intérêt artistique secondaire. Le *Saint Sébastien* fut donné en 1823 à la Confrérie de Saint Sébastien, fondée en 1468 à l'église Saint-Géry et installée à l'église des Riches-Claires le 24 août 1806.

Dans la nef droite, le confessionnal, surmonté d'une statue à mi-corps de Saint Jean-Baptiste, est orné de rinceaux Louis XIV et de figures symbolisant *la Providence* et *l'Espérance*. A côté, un confessionnal beaucoup plus simple, avec des figures allégoriques de *la Foi* et de *la Charité*.

Aux piliers de la nef principale on a attaché une série de statues en bois, peintes en blanc, la plupart du XVIII^e siècle, *Saint Roch*, *Sainte Claire*, *Sainte Barbe*, *Saint Louis de Gonzague*, *Saint Charles*, *Saint Stanislas*, *Sainte Anne* et *la Vierge*. Elles sont d'un intérêt artistique restreint et peu en harmonie avec l'architecture de la nef. Le groupe de Sainte Anne avec la Vierge et l'Enfant est le meilleur de la série. *Saint Louis* et *Saint Stanislas* sont modernes.

Les faces intérieures de ces mêmes piliers sont ornées de sept panneaux en bois sculpté, du XVIII^e siècle, provenant de la Confrérie de Notre-Dame des Sept Douleurs. Ils représentent les sept douleurs et remplacèrent dans la chapelle de la Confrérie des panneaux plus anciens que les rhétoriciens du Mariacrans y avaient fait exécuter au début du XVI^e siècle.

La *chaire de vérité* en bois de chêne, de style Louis XIV, est intéressante. Elle provient de la chapelle de Sainte-Croix qui se trouvait près du Canal. Le médaillon central, formant un joli cartouche, représente le Sermon du Christ sur la montagne. Au-dessus, la table des dix commandements dans une gloire, accompagnée d'angelots qui sonnent de la trompette.

Au fond de l'église, la *Vierge de Notre-Dame au Rouge*, du XVIII^e siècle, vénérée jadis dans une petite chapelle de la rue d'Anderslecht.

En dessous du jubé, au-dessus des portes, deux bas-reliefs Louis XVI. Dans l'angle, près de la porte de sortie, un beau fragment d'une porte d'armoire, de style Louis XIV.

Dans le baptistère, on remarque une crédence Louis XV, en bois, élégamment sculptée, avec tablette en marbre ancien veiné de rouge.

x x x

Pour le visiteur qui s'intéresse plus particulièrement à l'histoire du style baroque en Belgique, nous donnons ici quelques explications sur le plan primitif de l'église.

Plan primitif de l'église

A l'origine, l'église des Riches Claires était mononef. Le chœur et les bras du transept, terminés en demi-cercle, la faisaient ressembler à un vaste trèfle, d'une grande élégance de ligne (fig. 174). Au carré du transept s'élevait la coupole.

La nef comptait, à droite, trois fenêtres cintrées, correspondant à la deuxième, à la troisième et à la quatrième travée actuelle. La première travée n'avait pas de fenêtre, à cause de l'entrée réservée au public qui était placée dans l'angle formé par le bras droit du transept et la mononef. Il y avait probablement dans le mur plein de cette travée une fenêtre simulée.

A gauche de la nef, il n'y avait pas de fenêtres, mais des ouvertures donnant dans une tribune qui longeait la nef et qui prenait jour par trois fenêtres du côté du jardin. Cette tribune était ornée, de travée

en travée, d'une lourde balustrade. On peut supposer, également pour une raison d'esthétique et de symétrie, que cette même balustrade se reproduisait devant les fenêtres qui faisaient face à la tribune, comme c'est le cas, par exemple, à l'église des Minimes. Dans la mononef se trouvaient, de part et d'autre, comme le plan primitif l'indique, les stalles des religieuses. Le transept était réservé au public (fig. 174).

Cette disposition primitive fut modifiée une première fois en 1824, une deuxième fois en 1833 (fig. 175).

En 1824, on construisit une première nef latérale sur l'emplacement de la tribune et de l'escalier qui y donnait accès. Les trumeaux qui séparaient les arcades de la tribune furent transformés en piliers cruciformes. Les arcades descendaient ainsi jusqu'à terre et donnaient accès au bas-côté.

En 1833, on procéda à un deuxième agrandissement. On éleva la nef latérale droite. On supprima les fenêtres primitives et on ouvrit les arcades jusqu'à terre; de plus, on agrandit l'édifice d'une travée, afin de créer de ce côté une nouvelle entrée et de trouver un emplacement pour le jubé. On se rendra parfaitement compte de ces transformations en comparant les plans entre eux.

AUX BONS PRODUITS

SEL DE TABLE

"COSMOS"

TENIR EN ENDROIT SEC

**LE SEL CONDENSÉ COSMOS
EST LE SEL DES ROIS ET
LE ROI DES SELS DE TABLE**

GUIDE ILLUSTRÉ DE BRUXELLES

TOME I

Les Monuments Civils et Religieux

DEUXIÈME PARTIE

MONUMENTS RELIGIEUX

PAR

G. DES MAREZ

100 illustrations, dont 16 hors texte,
et dessins par R. VAN DE SANDE



Prix des deux parties : Fr. 3.50
Fr. 2.75 pour les membres du T. C. B.

TOURING CLUB DE BELGIQUE
Société Royale

TOURING CLUB DE BELGIQUE
SOCIÉTÉ ROYALE

GUIDE ILLUSTRÉ DE BRUXELLES

TOME I

Les Monuments Civils et Religieux

DEUXIÈME PARTIE

Monuments Religieux

PAR

G. DES MAREZ

Archiviste de la Ville de Bruxelles
Professeur à l'Université libre

100 illustrations, dont 16 hors texte, et dessins

PAR

R. VAN DE SANDE



BRUXELLES. — IMPRIMERIE F. VAN BUGGENHOUDT, S. A.

NOVEMBRE 1918

Les Monuments Religieux

Cette partie est consacrée à l'étude des églises de Bruxelles. Nous les avons réparties chronologiquement en cinq groupes suivant le style qui les caractérise. Le visiteur qui les étudiera dans l'ordre indiqué, aura une idée complète de l'évolution de l'architecture religieuse à Bruxelles depuis la période romane (XI^e siècle) jusqu'à l'époque contemporaine.

Les cinq groupes comprennent :

1^o Eglises romanes, romano-ogivales et ogivales :

Saint-Pierre à Anderlecht	255
Saint-Lambert à Woluwe	275
Saint-Clément à Watermael	381
Sainte-Anne à Auderghem.	385
Notre Dame de la Chapelle	265
SS.-Michel-et-Gudule	279
Saint-Denis à Forest.	297
Notre-Dame à Laeken (chœur)	391
Notre-Dame des Sept-Douleurs (chapelle) à Woluwe- Saint-Lambert	379
Saint-Nicolas	307
Notre-Dame des Victoires au Sablon.	315

2^o Eglises en Renaissance italo-flamande :

Saint-Jean-Baptiste au Béguinage	331
Notre-Dame aux Riches-Claires	339
Notre-Dame de Bon-Secours.	345
La Trinité	351

3^o Eglises de transition entre le style italo-flamand et le néo-classicisme :

SS.-Jean-et-Etienne aux Minimes	353
Notre-Dame du Finistère	357

4^o Eglise néo-classique :

Saint-Jacques-sur-Coudenberg	359
--	-----

5^o Eglises du XIX^e siècle :

Sainte-Marie à Schaarbeek	363
Notre-Dame à Laeken	389
Saint-Boniface à Ixelles	367
Saint-Joseph au Quartier-Léopold	369
Sainte-Catherine	371

466. - BRUXELLES. - Eglise des Riches Claires

